



# Assemblée générale

Distr. limitée  
6 décembre 2017  
Français  
Original : anglais

**Comité des utilisations pacifiques  
de l'espace extra-atmosphérique**  
Sous-Comité scientifique et technique  
Cinquante-cinquième session  
Vienne, 29 janvier-9 février 2018

## Ordre du jour provisoire annoté

### Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Élection de la présidence.
3. Déclaration de la présidence.
4. Débat général et présentation des rapports sur les activités nationales.
5. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales.
6. Techniques spatiales au service du développement socioéconomique durable.
7. Questions relatives à la télédétection de la Terre par satellite, y compris ses applications dans les pays en développement et pour la surveillance de l'environnement terrestre.
8. Débris spatiaux.
9. Recours à des systèmes spatiaux pour la gestion des catastrophes.
10. Évolutions récentes des systèmes mondiaux de navigation par satellite.
11. Météorologie de l'espace.
12. Objets géocroiseurs.
13. Utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace.
14. Viabilité à long terme des activités spatiales.
15. Orbite des satellites géostationnaires : nature physique et caractéristiques techniques, utilisation et application, notamment dans le domaine des communications spatiales, et autres questions relatives au développement des communications spatiales, compte tenu en particulier des besoins et des intérêts des pays en développement, sans préjudice du rôle de l'Union internationale des télécommunications.
16. Projet d'ordre du jour provisoire de la cinquante-sixième session du Sous-Comité scientifique et technique.
17. Rapport au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.



## Annotations\*

### 2. Élection de la présidence

Dans sa décision 72/528, intitulée « Élection des membres du Bureau désignés pour les bureaux du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et de ses organes subsidiaires pour la période 2018/2019 », l'Assemblée générale a approuvé la composition des bureaux du Comité et de ses sous-comités pour la période 2018-2019, et a rappelé qu'à leurs sessions respectives en 2018, le Comité et ses sous-comités devraient élire leurs candidats désignés pour cette période.

Conformément à une note verbale adressée par la Mission permanente de l'Algérie, la candidature de Pontsho Maruping (Afrique du Sud) est proposée à la présidence du Sous-Comité scientifique et technique pour la période 2018-2019.

### 3. Déclaration de la présidence

La Présidence fera une déclaration récapitulant les faits nouveaux intéressant les travaux du Sous-Comité qui se sont produits depuis sa cinquante-quatrième session. Après cette déclaration, le Sous-Comité établira le calendrier de ses travaux.

### 4. Débat général et présentation des rapports sur les activités nationales

Les rapports annuels que les États Membres ont établis sur leurs activités spatiales seront communiqués au Sous-Comité ([A/AC.105/1154](#)).

### 5. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales

Au paragraphe 18 de sa résolution 72/77, l'Assemblée générale s'est félicitée des activités de renforcement des capacités menées dans le cadre du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales, qui offraient des avantages uniques aux États Membres, en particulier aux pays en développement, qui participent à ces activités.

Le Sous-Comité sera saisi des documents suivants :

a) Rapport de l'Atelier ONU/États-Unis d'Amérique sur l'Initiative internationale sur la météorologie de l'espace, tenu à Boston (États-Unis) du 31 juillet au 4 août 2017 ([A/AC.105/1160](#)) ;

b) Rapport de la Conférence Organisation des Nations Unies/Organisation mondiale de la Santé/Suisse sur le renforcement de la coopération spatiale aux fins de la santé mondiale, tenue à Genève du 23 au 25 août 2017 ([A/AC.105/1161](#)) ;

c) Rapport du Colloque ONU/Autriche sur le thème « Accès à l'espace : renforcement global des capacités pour le XXI<sup>e</sup> siècle », tenu à Graz (Autriche) du 3 au 7 septembre 2017 ([A/AC.105/1162](#)) ;

d) Rapport de l'Atelier ONU/Fédération de Russie sur le renforcement des capacités en matière de sciences et techniques spatiales pour le développement économique et social durable, tenu à Samara (Fédération de Russie) du 30 octobre au 2 novembre 2017 ([A/AC.105/1164](#)) ;

e) Rapport de l'Atelier ONU/Italie sur l'initiative Open Universe, tenu à Vienne du 20 au 22 novembre 2017 ([A/AC.105/1175](#)).

### 6. Techniques spatiales au service du développement socioéconomique durable

Au paragraphe 9 de sa résolution 72/77, l'Assemblée générale est convenue que le Sous-Comité devrait convoquer de nouveau son Groupe de travail plénier.

---

\* Les annotations et le calendrier indicatif des travaux ne font pas partie de l'ordre du jour que doit adopter le Sous-Comité.

Le Groupe de travail plénier examinera le point sur les techniques spatiales au service du développement socioéconomique durable et continuera de passer en revue les préparatifs pour UNISPACE+50.

Le Groupe sera saisi des documents suivants :

- a) Rapport de la Réunion d'experts de l'ONU sur l'espace pour les femmes, tenue à New York du 4 au 6 octobre 2017 ([A/AC.105/1163](#)) ;
- b) Rapport sur le Forum de haut niveau ONU/Émirats arabes unis : l'espace comme moteur de développement socioéconomique durable, tenu à Doubaï (Émirats arabes unis) du 6 au 9 novembre 2017 ([A/AC.105/1165](#)) ;
- c) Note du Secrétariat sur le programme « Espace 2030 » et la gouvernance mondiale des activités spatiales ([A/AC.105/1166](#)) ;
- d) Note du Secrétariat contenant une version préliminaire du projet de résolution sur l'espace comme moteur de développement durable ([A/AC.105/C.1/L.364](#)).

Le Groupe sera saisi des notes suivantes établies par le Secrétariat :

- a) Priorité thématique 1, relative au partenariat mondial pour l'exploration de l'espace et l'innovation ([A/AC.105/C.1/114](#)) ;
- b) Priorité thématique 2, relative aux perspectives actuelles et futures du régime juridique de l'espace extra-atmosphérique et de la gouvernance mondiale de l'espace ([A/AC.105/1169](#)) ;
- c) Priorité thématique 3, relative à l'amélioration de l'échange d'informations sur les objets et les événements spatiaux ([A/AC.105/1170](#)) ;
- d) Priorité thématique 4, relative au cadre international pour les services de météorologie de l'espace ([A/AC.105/1171](#)) ;
- e) Priorité thématique 5, relative au renforcement de la coopération spatiale aux fins de la santé mondiale ([A/AC.105/1172](#)) ;
- f) Priorité thématique 6, relative à la coopération internationale pour des sociétés produisant peu d'émissions et résilientes ([A/AC.105/1173](#)) ;
- g) Priorité thématique 7, relative au renforcement des capacités pour le XXI<sup>e</sup> siècle ([A/AC.105/1174](#)).

Le Groupe continuera de passer en revue les travaux menés par le Groupe d'experts sur l'espace et la santé mondiale (voir [A/AC.105/1138](#), annexe I, par. 22 à 24).

## **7. Questions relatives à la télédétection de la Terre par satellite, y compris ses applications dans les pays en développement et pour la surveillance de l'environnement terrestre**

En application du paragraphe 9 de la résolution [72/77](#) de l'Assemblée générale, le Sous-Comité poursuivra l'examen de ce point.

## **8. Débris spatiaux**

Aux paragraphes 11 et 12 de sa résolution [72/77](#), l'Assemblée générale a traité la question des débris spatiaux.

Le Sous-Comité sera saisi d'une note du Secrétariat présentant les informations communiquées par les États Membres et les organisations internationales concernant la recherche nationale sur les débris spatiaux, la sûreté des objets spatiaux équipés de sources d'énergie nucléaire et les problèmes relatifs à la collision de ces objets avec des débris spatiaux ([A/AC.105/C.1/113](#)).

## 9. Recours à des systèmes spatiaux pour la gestion des catastrophes

Au paragraphe 19 de sa résolution [72/77](#), l'Assemblée générale a salué les importants résultats obtenus et l'appui consultatif fourni à 40 États Membres dans le cadre du Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence (UN-SPIDER) depuis sa création en 2006.

Le Sous-Comité sera saisi d'un rapport de la Conférence internationale des Nations Unies sur les technologies spatiales aux fins de la réduction des risques de catastrophes portant sur le renforcement de la capacité de résilience grâce à des applications intégrées, tenue à Beijing du 23 au 25 octobre 2017 ([A/AC.105/1156](#)), et d'un rapport sur les activités menées en 2017 dans le cadre du Programme UN-SPIDER ([A/AC.105/1157](#)).

## 10. Évolutions récentes des systèmes mondiaux de navigation par satellite

Au paragraphe 21 de sa résolution [72/77](#), l'Assemblée générale a noté avec satisfaction que le Comité international sur les systèmes mondiaux de navigation par satellite, avec le concours du Bureau, en sa qualité de secrétariat exécutif du Comité international, ne cessait de réaliser des progrès en vue d'assurer la compatibilité et l'interopérabilité des systèmes mondiaux et régionaux de positionnement, de navigation et de synchronisation, et de promouvoir l'utilisation des systèmes mondiaux de navigation par satellite et leur intégration dans les infrastructures nationales, en particulier dans les pays en développement.

Le Sous-Comité sera saisi d'une note du Secrétariat sur la douzième Réunion du Comité international sur les systèmes mondiaux de navigation par satellite, tenue à Kyoto (Japon) du 2 au 7 décembre 2017 ([A/AC.105/1158](#)), et d'un rapport sur les activités menées en 2017 dans le cadre du plan de travail du Comité international ([A/AC.105/1159](#)).

À sa cinquante-quatrième session, le Sous-Comité a pris note de la proposition de l'ICG ([A/AC.105/C.1/2017/CRP.18](#)) et est convenu d'inscrire à son ordre du jour, au titre du point relatif aux évolutions récentes des systèmes mondiaux de navigation par satellite, un échange général d'informations sur les questions liées à la protection du spectre des GNSS ainsi qu'à la détection et à l'atténuation des interférences, destiné à mieux faire connaître les efforts déployés pour atteindre l'objectif général de promotion de l'utilisation effective des services ouverts des GNSS par la communauté internationale. Dans ce contexte, le Sous-Comité a encouragé les États membres et les observateurs permanents du Comité à participer à l'échange ciblé d'informations qui aurait lieu dans ce cadre ([A/AC.105/1138](#), par. 290).

## 11. Météorologie de l'espace

Le Sous-Comité continuera de passer en revue les travaux menés par le Groupe d'experts sur la météorologie de l'espace (voir [A/AC.105/1138](#), par. 179 à 201).

## 12. Objets géocroiseurs

Au paragraphe 10 de sa résolution [72/77](#), l'Assemblée générale s'est réjouie de l'action que menaient le Réseau international d'alerte aux astéroïdes et le Groupe consultatif pour la planification des missions spatiales pour renforcer la coopération internationale en vue de réduire la menace potentielle que représentaient les objets géocroiseurs, avec l'aide du Bureau des affaires spatiales, qui assurait le secrétariat permanent du Groupe consultatif.

Le Sous-Comité continuera d'examiner les travaux menés par le Réseau international d'alerte aux astéroïdes et par le Groupe consultatif pour la planification des missions spatiales ([A/AC.105/1138](#), par. 202 à 218).

**13. Utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace**

Au paragraphe 9 de sa résolution [72/77](#), l'Assemblée générale est convenue que le Sous-Comité devrait convoquer de nouveau son Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace.

Le Groupe de travail poursuivra ses travaux conformément au nouveau plan de travail pluriannuel établi pour la période 2017-2021 ([A/AC.105/1138](#), annexe II, par. 9).

**14. Viabilité à long terme des activités spatiales**

Au paragraphe 9 de sa résolution [72/77](#) l'Assemblée générale est convenue que le Sous-Comité devrait convoquer de nouveau son Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales.

Le Groupe de travail poursuivra ses travaux conformément au programme de travail étendu afin de finaliser son rapport et le recueil complet de lignes directrices sur la viabilité à long terme des activités spatiales ([A/71/20](#), par. 137).

Le Sous-Comité sera saisi d'une note du Secrétariat intitulée « Lignes directrices aux fins de la viabilité à long terme des activités spatiales » ([A/AC.105/C.1/L.362/Rev.1](#)) et d'un document de travail présenté par le Président du Groupe de travail intitulé « Avant-projet de rapport du Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales » ([A/AC.105/C.1/L.357](#)).

**15. Orbite des satellites géostationnaires : nature physique et caractéristiques techniques, utilisation et application, notamment dans le domaine des communications spatiales, et autres questions relatives au développement des communications spatiales, compte tenu en particulier des besoins et des intérêts des pays en développement, sans préjudice du rôle de l'Union internationale des télécommunications**

En application du paragraphe 9 de la résolution [72/77](#) de l'Assemblée générale, le Sous-Comité poursuivra l'examen de ce point.

**16. Projet d'ordre du jour provisoire de la cinquante-sixième session du Sous-Comité scientifique et technique.**

Le projet d'ordre du jour provisoire de la cinquante-sixième session du Sous-Comité, présentant les questions à examiner en tant que thèmes de discussion/points distincts ou dans le cadre de plans de travail pluriannuels, sera soumis au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique à sa soixante et unième session en 2018. Le Groupe de travail plénier examinera le projet d'ordre du jour provisoire pour la cinquante-sixième session du Sous-Comité ainsi que l'organisation de ses travaux.

Conformément à l'accord auquel est parvenu le Sous-Comité à sa quarante-quatrième session, en 2007 ([A/AC.105/890](#), annexe I, par. 24), et à sa cinquante-quatrième session, en 2017 ([A/AC.105/1138](#), par. 289), un colloque organisé par le Bureau des affaires spatiales sur le thème « Vers de nouveaux horizons : la participation de l'industrie à UNISPACE+50 et au-delà » se tiendra dans l'après-midi du 6 février 2018.

## Annexe

### Organisation des travaux

1. Le calendrier des travaux du Sous-Comité scientifique et technique a été fixé de manière à offrir aux groupes de travail qui seront convoqués de nouveau au titre des points 6, 13, 14 et 16 le maximum de temps possible.
2. Le nombre de déclarations susceptibles d'être faites à chaque séance au titre du point 4, intitulé « Débat général et présentation des rapports sur les activités nationales », peut, au besoin, être limité afin de dégager suffisamment de temps pour que les autres points de l'ordre du jour puissent être examinés comme prévu. En règle générale, les déclarations ne devraient pas dépasser 10 minutes (A/70/20, par. 357 et A/AC.105/1088, par. 275 b)).
3. À sa soixantième session, le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique a décidé que, pour faciliter les progrès au titre d'UNISPACE+50 pendant les sessions de 2018, le Groupe de travail plénier du Sous-Comité scientifique et technique et le Groupe de travail sur l'état et l'application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace du Sous-Comité juridique auraient pour mandat d'examiner le projet de résolution sur UNISPACE+50. Pour que cela soit effectivement possible, les présentations techniques qui pourraient être demandées auraient lieu uniquement à l'heure du déjeuner et sans interprétation (A/72/20, par. 324 f)).
4. On trouvera ci-après un calendrier indicatif des travaux. Ce calendrier indique de manière générale les dates et heures auxquelles les points seront examinés au cours de la session. L'examen des différents points pourra être avancé, prolongé ou reporté en fonction des demandes des membres du Sous-Comité et des contraintes d'organisation qui pourraient apparaître au cours de la session.

#### Calendrier indicatif des travaux\*

Date	Matin	Après-midi
<b>Semaine du 29 janvier-2 février 2018</b>		
Lundi 29 janvier	Point 1. Adoption de l'ordre du jour Point 2. Élection de la présidence Point 3. Déclaration de la présidence Point 4. Débat général	Point 4. Débat général Point 11. Météorologie de l'espace Point 14. Viabilité à long terme des activités spatiales <sup>a</sup>
Mardi 30 janvier	Point 4. Débat général Point 11. Météorologie de l'espace Point 14. Viabilité à long terme des activités spatiales <sup>a</sup>	Point 4. Débat général Point 11. Météorologie de l'espace Point 14. Viabilité à long terme des activités spatiales <sup>a</sup>
Mercredi 31 janvier	Point 4. Débat général Point 8. Débris spatiaux Point 13. Sources d'énergie nucléaire <sup>b</sup>	Point 4. Débat général Point 8. Débris spatiaux Point 13. Sources d'énergie nucléaire <sup>b</sup>
Jeudi 1 <sup>er</sup> février	Point 4. Débat général Point 8. Débris spatiaux Point 13. Sources d'énergie nucléaire <sup>b</sup>	Point 4. Débat général Point 6. Techniques spatiales au service du développement socioéconomique durable <sup>c</sup> Point 12. Objets géocroiseurs

\* À sa trente-huitième session, le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique est convenu que les États membres continueraient de recevoir un calendrier indicatif des travaux, sans préjudice du temps effectivement consacré à l'examen des différents points de l'ordre du jour (*Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquantième session, Supplément n° 20 (A/50/20)*, par. 168 et 169 b)).

<i>Date</i>	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
Vendredi 2 février	Point 4. Débat général Point 6. Techniques spatiales au service du développement socioéconomique durable <sup>c</sup> Point 12. Objets géocroiseurs	Point 4. Débat général Point 6. Techniques spatiales au service du développement socioéconomique durable <sup>c</sup> Point 12. Objets géocroiseurs
<b>Semaine du 5 au 9 février 2018</b>		
Lundi 5 février	Point 4. Débat général Point 5. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales Point 9. Recours à des systèmes spatiaux pour la gestion des catastrophes	Point 5. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales Point 9. Recours à des systèmes spatiaux pour la gestion des catastrophes Point 10. Systèmes mondiaux de navigation par satellite
Mardi 6 février	Point 5. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales Point 9. Recours à des systèmes spatiaux pour la gestion des catastrophes Point 10. Systèmes mondiaux de navigation par satellite	Colloque organisé par le Bureau des affaires spatiales intitulé « Vers de nouveaux horizons : la participation de l'industrie à UNISPACE+50 et au-delà »
Mercredi 7 février	Point 7. Télédétection Point 10. Systèmes mondiaux de navigation par satellite Point 15. Orbite d'un satellite géostationnaire	Point 7. Télédétection Point 15. Orbite d'un satellite géostationnaire Point 16. Projet d'ordre du jour provisoire de la cinquante-sixième session du Sous-Comité <sup>c</sup>
Jeudi 8 février	Point 7. Télédétection Point 15. Orbite d'un satellite géostationnaire Point 16. Projet d'ordre du jour provisoire de la cinquante-sixième session du Sous-Comité <sup>c</sup> Adoption du rapport du Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace	Point 16. Projet d'ordre du jour provisoire de la cinquante-sixième session du Sous-Comité <sup>c</sup> Adoption du rapport du Groupe de travail plénier Adoption du rapport du Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales
Vendredi 9 février	Point 17. Rapport au Comité	Point 17. Rapport au Comité

<sup>a</sup> Le Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales, qui sera de nouveau convoqué en application du paragraphe 9 de la résolution 72/77 de l'Assemblée générale, se réunira pendant la session pour examiner le point 14. Le Sous-Comité reprendra l'examen de ce point le jeudi 8 février en vue d'adopter le rapport du Groupe de travail.

<sup>b</sup> Le Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace, qui sera de nouveau convoqué en application du paragraphe 9 de la résolution 72/77 de l'Assemblée générale, se réunira pendant la session pour examiner le point 13. Le Sous-Comité reprendra l'examen de ce point le jeudi 8 février en vue d'adopter le rapport du Groupe de travail.

<sup>c</sup> Le Groupe de travail plénier, qui sera de nouveau convoqué en application du paragraphe 9 de la résolution 72/77 de l'Assemblée générale, se réunira pendant la session pour examiner les points 6 et 16. Le Sous-Comité scientifique et technique reprendra l'examen de ces points le jeudi 8 février en vue d'adopter le rapport du Groupe de travail.